

Résumé sur la situation des droits civils et politiques au Myanmar (janvier – avril 2024)

État d'urgence et loi martiale

- La junte a annoncé une cinquième extension de six mois de l'état d'urgence fin janvier 2024.¹
- La loi martiale a été déclarée dans cinq circonscriptions supplémentaires entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2024², portant à 60 le nombre total de circonscriptions régies par la loi martiale depuis le coup d'État de 2021³, affectant ainsi plus de 8 millions de personnes à l'échelle nationale⁴.

Exécutions extrajudiciaires de civils

- La junte a continué les bombardements aériens indiscriminés, y compris sur les hôpitaux, les écoles et les lieux de culte, les attaques d'artillerie lourde, les raids contre les villages et les exécutions extrajudiciaires brutales de civils et d'otages. Les civils ont été délibérément ciblés par l'armée en représailles aux attaques et aux dommages causés par les forces de résistance.
- Au moins 684 civils ont été tués par la junte entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2024⁵. Au total, environ 4 957 civils ont été tués par la junte depuis le coup d'État de 2021 jusqu'au 30 avril 2024⁶.

Déplacement forcé

- Début avril 2024, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) comptabilisait un total de plus de 2,8 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont 2,5 millions depuis le coup d'État⁷.
- Selon Data for Myanmar, la junte aurait incendié environ 9 636 maisons civiles dans tout le pays entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2024⁸. Au total on estime que 88 373 maisons ont été brûlées par la junte entre le 1^{er} mai 2021 et le 30 avril 2024⁹.
- La junte attaque également les camps de personnes réfugiés internes (IDP). La situation dans les camps IDP et autres lieux de refuge reste désespérée en raison du manque de

¹ [Ministère de l'Information de la Junte](#), "Réunion 1/2024 du Conseil National de Défense et de Sécurité de la République de l'Union du Myanmar tenue", (1^{er} février 2024).

² [SAC](#), Ordre de Loi Martiale n°1/2024, (28 février 2024) ; [SAC](#), Ordre de Loi Martiale n°2/2024, (28 février 2024) ; [SAC](#), Ordre de Loi Martiale n°3/2024, (4 mars 2024) ; [SAC](#), Ordre de Loi Martiale n°4/2024, (4 mars 2024).

³ Ordres de Loi Martiale du SAC n° 1/2021 ; 2/2021 ; 4/2021 ; 1/2023 ; 2/2023 ; 3/2023 ; 4/2023 ; 5/2023 ; 6/2023 ; 8/2023 ; 10/2023 ; 11/2023 ; 1/2024 ; et 3/2024.

⁴ [Data for Myanmar](#), "Myanmar : cantons sous Loi Martiale", (5 mars 2024).

⁵ [AAPP](#), "Graphiques des données d'arrestation et de décès au 31 décembre 2023 collectées et compilées par l'Association d'Aide aux Prisonniers Politiques (AAPP) depuis le coup d'État militaire de février 2021", (1^{er} janvier 2024) ;

⁶ [AAPP](#), "Graphiques des données d'arrestation et de décès au 30 avril 2024 collectées et compilées par l'Association d'Aide aux Prisonniers Politiques (AAPP) depuis le coup d'État militaire de février 2021", (1^{er} mai 2024).

⁷ [OCHA](#), "Mise à jour humanitaire du Myanmar n°37", (5 avril 2024).

⁸ [Data for Myanmar](#), (20 janvier 2024) ; [Data for Myanmar](#), (3 mai 2024).

⁹ [Data for Myanmar](#), (3 mai 2024).

services et d'installations de base mais également à cause des conditions climatiques (fortes chaleurs).

Arrestations et détentions arbitraires

- Au moins 932 personnes ont été arrêtées par la junte entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2024¹⁰.

- Au total, au moins 26 588 personnes ont été arrêtées depuis le coup d'État, dont 20 375 (77 %) étaient encore détenues en avril 2024¹¹.

Torture, mauvais traitements et décès en détention

- La torture est courante en détention, de même que les décès en détention.

- Au moins 189 personnes sont mortes en détention entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2024, représentant 28 % des personnes tuées par la junte pendant cette période¹².

- Environ 1 736 personnes sont mortes en détention depuis le coup d'État (en avril 2024)¹³.

Indépendance du pouvoir judiciaire et procédure régulière

- Les tribunaux contrôlés par la junte continuent de prononcer des peines de prison sévères lors de procès injustes, sans aucune procédure régulière.

- Au moins 147 personnes ont été condamnées par les tribunaux contrôlés par la junte entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2024, la majorité étant condamnée en vertu de la loi sur le contre-terrorisme à des peines de travaux forcés, de réclusion à perpétuité ou de peine de mort¹⁴.

- Au total, au moins 8 980 personnes ont été condamnées par les tribunaux contrôlés par la junte depuis le coup d'État (au 30 avril 2024)¹⁵.

Peine de mort

- Les tribunaux contrôlés par la junte ont condamné au moins neuf personnes à mort entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2024¹⁶.

- Au total, au moins 166 personnes ont été condamnées à mort par les tribunaux sous contrôle de la junte depuis le coup d'État (fin avril 2024), dont 43 par contumace¹⁷.

¹⁰ [AAPP](#), « Graphiques des données d'arrestations et de décès au 31 décembre 2023 collectés et compilés par l'Assistance Association for Political Prisoners (AAPP) depuis le coup d'État militaire de février 2021 », (1er janvier 2024); [AAPP](#), « Graphiques des données d'arrestations et de décès au 30 avril 2024 collectés et compilés par l'Assistance Association for Political Prisoners (AAPP) depuis le coup d'État militaire de février 2021 », (1er mai 2024).

¹¹ [AAPP](#), « Graphiques des données d'arrestations et de décès au 30 avril 2024 recueillies et compilées par l'Association d'Assistance aux Prisonniers Politiques (AAPP) depuis le coup d'État militaire de février 2021 », (1er mai 2024).

¹² [AAPP](#), « Graphiques des données d'arrestations et de décès au 31 décembre 2023 recueillies et compilées par l'Association d'Assistance aux Prisonniers Politiques (AAPP) depuis le coup d'État militaire de février 2021 », (1er janvier 2024) ; [AAPP](#), « Graphiques des données d'arrestations et de décès au 30 avril 2024 recueillies et compilées par l'Association d'Assistance aux Prisonniers Politiques (AAPP) depuis le coup d'État militaire de février 2021 », (1er mai 2024).

¹³ [AAPP](#), « Graphiques des données d'arrestations et de décès au 30 avril 2024 recueillies et compilées par l'Association d'Assistance aux Prisonniers Politiques (AAPP) depuis le coup d'État militaire de février 2021 », (1er mai 2024).

¹⁴ [AAPP](#), « Base de données des personnes condamnées », (dernier accès le 13 mai 2024).

¹⁵ [AAPP](#), « Base de données des personnes condamnées », (dernier accès le 13 mai 2024).

¹⁶ [AAPP](#), « Base de données des personnes condamnées », (dernier accès le 13 mai 2024).

¹⁷ [AAPP](#), « Briefing quotidien en relation avec le coup d'État – 30 avril 2024 », (30 avril 2024).

- Un tribunal sous le contrôle de l'Armée nationale démocratique du Myanmar (MNDA) a condamné certains de ses soldats à mort, dont trois ont été exécutés¹⁸.

Liberté de mouvement

- La liberté de mouvement au Myanmar reste sévèrement restreinte en raison des conflits armés en cours. Dans certaines zones, les civils sont piégés par les combats ou empêchés de se déplacer. La junte a également renforcé les contrôles routiers et restreint ou interdit les déplacements dans certaines zones à la suite de la promulgation de la loi sur la conscription.

Liberté d'expression, y compris la liberté de la presse et l'accès à l'information

- Data for Myanmar a signalé qu'au total 1 480 personnes ont été détenues par la junte entre février 2022 et le 30 janvier 2024 pour avoir critiqué le régime et soutenu ses opposants sur les réseaux sociaux.¹⁹

- En mars 2024, les licences de 19 médias, éditeurs et imprimeries ont été révoquées par la junte depuis le coup d'État.²⁰

- Environ 194 membres des médias ont été arrêtés, 34 condamnés et 4 tués depuis le coup d'État de 2021 (en avril 2024).²¹

- Des restrictions ou des coupures de téléphone et de connexions Internet ont été imposées à environ 80 cantons dans 11 régions et États depuis le coup d'État (en février 2024).²²

Trafic d'êtres humains

- Des ressortissants birmanes et étrangers ont été victimes de trafic et détenus contre leur gré des centres de jeux d'argent et d'escroqueries en ligne gérés par des gangs criminels dans plusieurs endroits du Myanmar.

Recrutement militaire forcé

- Le 10 février 2024, la junte a annoncé l'activation de la loi sur le service militaire de 2010, obligeant tous les hommes de 18 à 35 ans et les femmes de 18 à 27 ans à servir dans l'armée. La junte a commencé à dresser des listes de civils aptes à la conscription et à envoyer des conscrits à l'entraînement militaire dans les semaines suivant l'annonce.

- Environ 14 million civils sont éligibles à la conscription militaire en vertu de la loi de la junte, y compris 6,3 millions d'hommes et 7,7 millions de femmes, soit environ 26 % de la population totale.²³

¹⁸ [The Irrawaddy](#), « Une armée ethnique exécute trois hommes après un procès public dans le nord du Myanmar », (25 avril 2024) ; [RFA](#), « Une vidéo montre un groupe rebelle condamnant ses propres combattants à mort pour 'abus de pouvoir' », (25 avril 2024).

¹⁹ [Data for Myanmar](#), « Personnes détenues pour avoir critiqué la junte et soutenu les forces d'opposition en ligne », (31 janvier 2024).

²⁰ [The Irrawaddy](#), « En Birmanie, le journalisme citoyen relie l'actualité à ses racines révolutionnaires », (18 mars 2024).

²¹ [AAPP](#), « Base de données des personnes arrêtées, » (dernier accès le 10 mai 2024); [AAPP](#), « Base de données des personnes tuées » (dernier accès le 10 mai 2024), [AAPP](#), « Base de données des personnes condamnées » (dernier accès le 10 mai 2024).

²² [Athan Myanmar](#), « 2024, municipalités où l'internet a été coupé en février 2024 », (5 mars 2024).

²³ [The Irrawaddy](#), « La loi sur la conscription en Birmanie en chiffres », (16 février 2024).

- La junte prévoit de recruter 5 000 personnes par mois - ou 50 000 personnes annuellement - pour un minimum de 2 ans, avec des peines de prison de 3 à 5 ans pour les civils évitant la conscription ou prétendant être malades ou handicapés.²⁴
- Au moins 1 000 Rohingyas auraient été arrêtés et forcés de suivre une formation militaire entre mi-février et mi-mars 2024.²⁵

Situation des femmes

- Entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2024, au moins 218 femmes ont été tuées et 333 arrêtées par la junte.²⁶
- Environ 923 femmes ont été tuées et 5 483 arrêtées depuis le coup d'État de 2021, dont 3 943 toujours détenues à fin avril 2024.²⁷ Environ 1 466 femmes ont été condamnées depuis le coup d'État de 2021, dont 16 à la peine de mort.²⁸
- Des violences sexuelles et sexistes lors des raids au sol et en détention, l'exploitation sexuelle, le manque d'accès à des soins de santé adéquats pour les femmes enceintes et les mères allaitantes, et le manque de sécurité et d'autres installations nécessaires dans les camps de réfugiés internes ont également été signalés.

Situation des personnes handicapées

- Bien que des informations spécifiques et des données ventilées sur la situation des personnes handicapées soient rares, elles n'ont pas été épargnées par les atrocités commises par la junte.
- Au moins 8 civils tués entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2024 avaient un handicap mental ou physique.²⁹
- Selon l'UNICEF, environ 864 civils, dont 225 femmes et 167 enfants, ont été mutilés et 188 autres, dont 35 femmes et 59 enfants, ont été tués par des mines terrestres ou des restes explosifs de guerre lors de 599 incidents à l'échelle nationale en 2023, représentant une augmentation de 270 % par rapport à 2022.³⁰

Situation des enfants

- Les vies et l'éducation des enfants sont gravement affectées par le conflit en cours.

²⁴ [The Irrawaddy](#), « La loi sur la conscription en Birmanie en chiffres », (16 février 2024).

²⁵ [RFA](#), « Un officier birman ordonne aux Rohingyas de 'se battre pour notre foi' », (9 avril 2024); [Aljazeera](#), « Comment la recrudescence de la violence en Birmanie affecte-t-elle les Rohingyas » (22 mars. 2024); [RFA](#), « Les chefs de village démissionnent en signe de protestation contre le recrutement militaire dans l'État de Rakhine en Birmanie », (19 mars 2024).

²⁶ [AAPP](#), « Base de données des personnes condamnées » (dernier accès le 8 mai 2024).

²⁷ [AAPP](#), « Graphique des données d'arrestations et de décès au 30 avril 2024 recueillies par l'AAPP depuis le coup d'État militaire du 1er février 2021 », (1er mai 2024).

²⁸ [AAPP](#), « Base de données des personnes condamnées » (dernier accès le 8 mai 2024).

²⁹ [AAPP](#), « Base de données des personnes tuées » (dernier accès le 7 mai 2024).

³⁰ [UNICEF](#), « Informations sur les incidents impliquant des mines terrestres/ERW en Birmanie 2023 » (mars 2024).

- Au moins 125 enfants ont été tués entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2024.³¹ Environ 630 enfants ont été tués depuis le coup d'État (en avril 2024).³²
- Au moins 20 enfants ont été arrêtés par la junte entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2024³³. Environ 726 enfants ont été détenus depuis le coup d'État (en avril 2024)³⁴.
- Environ six millions d'enfants ont un besoin urgent d'aide humanitaire dans tout le pays en 2024³⁵.
- En février 2024, le gouvernement d'unité nationale (NUG) a déclaré que 199 écoles avaient été endommagées depuis le coup d'État, dont 52 en raison des frappes aériennes de la junte³⁶.

Situation des Rohingyas

La situation se détériore dans l'État de Rakhine en raison de l'intensification des combats entre la junte et l'Armée d'Arakan (AA), entraînant plusieurs attaques mortelles de la junte contre des villages rohingyas et des arrestations de Rohingyas voyageant sans permission de voyage. Des villages rohingyas auraient également été attaqués par l'AA.

- Environ 613 Rohingyas, dont 20 % de femmes et 46 % d'enfants, ont entrepris des voyages maritimes risqués depuis le Bangladesh (50 %) ou le Myanmar (50 %) entre le 1^{er} janvier et le 20 mars 2024, tandis que 69 ont été déclarés morts ou portés disparus³⁷.
- Environ 8 656 Rohingyas ont entrepris des voyages maritimes entre début février 2022 et fin mars 2024, dont 833 ont été déclarés morts ou portés disparus³⁸.

³¹ [AAPP](#), "Graphique des données sur les arrestations et les décès au 31 décembre 2023 recueillies par l'AAPP depuis le coup d'État militaire du 1er février 2021," (1er janvier 2024) ; [AAPP](#), « Graphique des données sur les arrestations et les décès au 30 avril 2024 recueillies par l'AAPP depuis le coup d'État militaire du 1er février 2021 » (1er mai 2024).

³² [AAPP](#), « Graphique des données sur les arrestations et les décès au 30 avril 2024 recueillies par l'AAPP depuis le coup d'État militaire du 1er février 2021 » (1er mai 2024).

³³ [AAPP](#), « Compte rendu quotidien relatif au coup d'État militaire : 2 janvier 2024 » (2 janvier 2024) ; [AAPP](#), « Compte rendu quotidien relatif au coup d'État militaire : 30 avril 2024 » (30 avril 2024).

³⁴ [AAPP](#), « Compte rendu quotidien relatif au coup d'État militaire : 30 avril 2024 » (30 avril 2024).

³⁵ [UNICEF](#), « Rapport sur la situation humanitaire au Myanmar No.1, 2024 » (14 mars 2024).

³⁶ [NUG](#), "Déclaration sur la mort d'enfants scolarisés lors de l'attaque des écoles à Demoso par le conseil militaire terroriste," (20 février 2024).

³⁷ [UNHCR Operational Data Portal](#), « Tableau de bord des mouvements maritimes des réfugiés rohingyas » (dernière consultation le 9 mai 2024).

³⁸ [UNHCR Operational Data Portal](#), « Tableau de bord des mouvements maritimes des réfugiés rohingyas » (dernière consultation le 9 mai 2024).